



COMISSÃO DE OBRAS PÚBLICAS, TRANSPORTES E COMUNICAÇÕES

SUBCOMISSÃO DE SEGURANÇA RODOVIÁRIA

**CONCLUSIONS DES RAPPORTS DE LA DÉLÉGATION PORTUGAISE RELATIVES AUX
PRÉCÉDENTES CONFÉRENCES INTERPARLEMENTAIRES**

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES PRÉSIDENTS DE COMMISSION DE L'UE-25,

SUR LE THÈME « COMMENT OPTIMISER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

STOCKHOLM – 10 ET 11 MAI 2004

Des paradigmes en guise de conclusions :

- Les erreurs humaines feront toujours partie de l'environnement routier ;
- Minimiser leurs effets par le biais de la législation et du contrôle, améliorer les systèmes de protection active et passive en cas de collision, réduire le nombre d'accidents en améliorant les infrastructures, interdire l'exécution d'autres tâches au volant, soutenir les études qui contribuent à l'adoption de comportements plus pacifiques ;
- Effectuer un classement du risque de toutes les routes et assurer sa mise à jour, selon une démarche dynamique ;
- Prolonger et soutenir les partenariats axés sur la connaissance et la recherche ;
- Concevoir une nouvelle génération de systèmes de sécurité ;
- Effectuer une planification prospective et préventive de l'évolution du trafic routier prévue ;
- Promouvoir des audits indépendants des routes, pendant leurs différentes phases de conception, construction et entretien ;
- Veiller à ce que la conception et la recherche soient toujours assurées par des structures indépendantes des acteurs.



CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PARIS – 24 OCTOBRE 2004

Conclusion :

- La participation à ces Journées fut du plus grand intérêt pour la délégation portugaise, car elle lui a permis de mieux connaître la réalité des politiques et des stratégies actuelles de plusieurs pays d'Europe, en ce qui concerne différents aspects liés au thème de la conférence.
 - Nouvelles technologies pour le contrôle de la sécurité sur les routes.
 - Participation d'associations privées à la lutte contre la sinistralité.
 - Les systèmes radar de contrôle de vitesse.
 - Les technologies de sécurité dans la construction automobile.
 - Les sanctions.
 - Le permis à points.
- Tels sont les principaux thèmes qui ont retenu l'attention des députés Jorge Fão et Fernando Santos Pereira, et tout particulièrement celui du permis à points, système déjà en vigueur dans la plupart des pays d'Europe. Il est donc proposé d'engager un débat politique sur cette question, en vue de l'adoption de ce système au Portugal.